



Association régionale
de patinage artistique

MONTRÉAL-CONCORDIA

AVIS DE COMPÉTITION

L'ASSOCIATION RÉGIONALE DE PATINAGE ARTISTIQUE
MONTRÉAL-CONCORDIA

ANNONCE LA TENUE DE LA COMPÉTITION

INVITATION SOUVENIR MAURICE-RICHARD 2007

LES 22, 23, 24 ET 25 NOVEMBRE 2007

Cette compétition s'adresse uniquement aux patineurs admissibles, membres en règle de Patinage Canada et dont le club d'appartenance est situé dans une des régions suivantes :

- | | |
|-----------------|-------------------------------------|
| 1) Bourassa | 6) Mauricie |
| 2) Lac St Louis | 7) Rive Sud |
| 3) Lanaudière | 8) Sud-ouest |
| 4) Laurentides | 9) Montréal-Concordia (région hôte) |
| 5) Laval | |

Président d'honneur: Souvenir Maurice-Richard

Présidente comité organisateur : Sylvie Carrier (450) 664-0632 sylviecarrierprou@videotron.ca

Présidente de la compétition : Denise Dubé

Représentante technique : Martine Ostiguy

Contrôleure en chef : Dolorès Nantel

Contrôleur d'ordinateur : Mario Girard

N° DE SANCTION : IR-07-062

LA FÉDÉRATION DE PATINAGE ARTISTIQUE DU QUÉBEC

HÔTE : Association régionale de patinage artistique Montréal-Concordia
patart@csmc-sport.qc.ca
8110, boulevard Saint-Michel (Montréal) H1Z 3E2

(514) 722-2551, poste 112

Cette compétition est sanctionnée par Patinage Canada et est assujettie aux règlements de cette association.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

1.0 Endroit

La compétition se tiendra à :

Aréna Maurice-Richard

2800, rue Viau

Montréal (Québec)

H1V 3J3

514-872-6666

2.0 Dimensions de la patinoire

Les dimensions de la surface glacée sont de : 100 pieds x 200 pieds (glace olympique)

3.0 Responsabilités

Patinage Canada, la Fédération et le comité de la région hôte n'assument aucune responsabilité pour les dommages ou blessures subis par les patineurs. Comme condition et en considération de leur participation, tous les concurrents ainsi que leurs parents ou tuteurs acceptent d'assumer les risques de blessures ou de dommages à la personne ou à la propriété de la compétition, et renoncent à toute réclamation contre les officiels, Patinage Canada, la Fédération et la région hôte; l'inscription n'est acceptée qu'à cette condition.

4.0 Conduite des concurrents

- 1) Les concurrents sont tenus d'obéir implicitement aux instructions des officiels chargés de la compétition.
- 2) Tout concurrent qui, directement ou indirectement, s'exprime de façon inconvenante à l'endroit des officiels ou de leurs décisions ou quant aux notes des juges, peut-être suspendu et/ou exclu de toute compétition subséquente.

5.0 Restrictions

Le comité se réserve le droit de limiter le nombre de participants afin de tenir la compétition uniquement à la patinoire Maurice-Richard. Les inscriptions seront traitées selon l'ordre de la date de réception au point 6.

Sa décision sera sans appel.

6.0 Inscriptions

Un formulaire d'inscription dûment complété et signé doit être soumis pour chaque patineur désirant s'inscrire à une ou plusieurs catégories. Les formulaires ainsi que le paiement complet des droits d'inscription devront être oblitérés **AU PLUS TARD LE 12 OCTOBRE 2007 ET ENVOYÉS À L'ADRESSE SUIVANTE:**

COMPÉTITION INVITATION SOUVENIR MAURICE-RICHARD
Patinage artistique Montréal-Concordia
8110, boulevard Saint-Michel
Montréal (Québec) H1Z 3E2

7.0 Date limite d'âge

Le **1^{er} juillet 2007** pour les patineurs de catégorie compétition. Aucune limite d'âge pour les catégories officielles de patinage STAR.

8.0 Frais d'inscriptions

45,00\$ pour le premier événement (le triathlon est considéré comme un seul événement)

20,00\$ pour chaque événement supplémentaire

60,00 \$ pour le combiné d'une même catégorie de compétition

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de :

PATINAGE ARTISTIQUE MONTRÉAL-CONCORDIA

et datés

au plus tard du 12 octobre 2007.

Aucun chèque postdaté après le 12 octobre 2007 ne sera accepté.

Les droits d'inscription ne seront remboursés que si la compétition n'a pas lieu ou si l'inscription est retirée avant la date limite.

Des frais de 20,00\$ seront appliqués sur les chèques sans provision.

9.0 Date limite des tests

La date limite des tests est la même que la date limite d'inscription.

10.0 Musique

Chaque patineur devra fournir deux (2) CD lors de l'enregistrement. **Aucune cassette ne sera acceptée.**

11.0 Enregistrement

Tous les patineurs devront s'inscrire aussitôt arrivés à l'aréna où ils patinent, au moins une heure avant le début de leur épreuve. Ils remettront aux responsables leurs deux (2) CD. Le nom, la catégorie, la priorité (1 ou 2) et la durée du programme doivent apparaître clairement sur chacun des CD. Le tout sera sous la responsabilité des préposés à la musique jusqu'à la fin de la compétition.

Les entraîneurs certifiés selon les exigences et membres de Patinage Canada seront admis sur présentation de la carte photo (obligatoire).

12.0 Frais d'admission

Gratuit.

13.0 Prix

Des médailles seront remises aux trois (3) premiers de chaque catégorie en conformité avec le règlement. Lorsqu'il n'y a que 2 participants à une épreuve, ces patineurs recevront un prix.

Dans les catégories où il y a un programme court et un programme libre en combiné, il y aura remise de médailles pour le résultat combiné seulement.

Le comité se réserve le privilège de remettre une médaille de participation pour le patineur s'étant classé à la quatrième position.

14.0 Trophée perpétuel

Non applicable.

15.0 Horaire de la compétition

Dès que disponible, l'horaire sera publié sur Internet à l'adresse suivante : www.patinageartistiquemontreal.com

16.0 Formation des groupes

Les groupes de patineurs des catégories compétition seront formés selon les règlements de Patinage Canada.

Les groupes de patineurs des catégories STAR, Pré-Aspirant, et Aspirant : si le nombre de participants permet plus d'un groupe, la répartition se fera par âge.

17.0 Vidéo et photos

Vidéo et photographie en action disponibles sur place. Coût à la discrétion des fournisseurs.

18.0 Restaurants

Il y aura un casse-croûte à l'aréna qui sera ouvert durant la compétition.

19.0 Hébergement

HÔTEL OFFICIEL :

**AUBERGE UNIVERSEL
5000, RUE SHERBROOKE EST
MONTRÉAL (QUÉBEC)
H1V 1A1
(514) 253-3365 (téléphone)
(514) 253-7191 (télécopieur)
www.auberge-universel.com**

IMPORTANT : Lors de votre réservation, veuillez mentionner que celle-ci est faite dans le cadre de la Compétition :* **Invitation Souvenir Maurice-Richard** *

PROGRAMME DE COMPÉTITION

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les règlements de Patinage Canada. **Les patineurs ne peuvent pas s'inscrire dans une catégorie compétitive et une catégorie STAR lors de la même compétition.**

Les patineurs ont le droit de s'inscrire dans une catégorie supérieure. Ils ne sont pas obligés d'avoir réussi le test requis.

Le contenu des catégories en simple dames et messieurs pour :

JUNIOR selon les règlements de Patinage Canada 5000 (B) (1.4) (1a)

Programmes sur musique selon les règlements de Patinage Canada

Programme court : 2 min. 50 sec. Maximum
qui comprend les éléments énumérés dans le Manuel technique de Patinage Canada.

Programme libre : Dames : 3 min. 30 sec. +/- 10 sec.
Messieurs : 4 min.. +/- 10 sec.

Combiné : Programmes court et libre

NOVICE selon les règlements de Patinage Canada 5000 (B) (1.3) (3a)

Programmes sur musique selon les règlements de Patinage Canada

Programme court : 2 min 30 sec. Maximum
qui comprend le groupe d'éléments annoncé par Patinage Canada pour la saison en cours.

Programme libre Dames 3 min. +/- 10 sec.
Messieurs 3 min. 30 sec. +/-10 sec.

Combiné : Programmes court et libre

PRÉ-NOVICE selon les règlements de Patinage Canada 5000 (B) (1.3) (2a)

Programmes sur musique selon les règlements de Patinage Canada

Programme court : 2 min. 30 sec maximum
qui comprend le groupe d'éléments annoncé par Patinage Canada pour la saison en cours.

Programme libre : Dames et messieurs 3 min. +/- 10 sec.

Combiné : Programmes court et libre

JUVÉNILE selon les règlements de Patinage Canada 5000 (B) (1.3) (1a)

Programme sur musique selon les règlements de Patinage Canada

Dames : âgées de moins de 12 ans avant le 1^{er} juillet qui précède la compétition

Messieurs : âgés de moins de 13 ans avant le 1^{er} juillet qui précède la compétition

Programme libre : Dames et messieurs 2 min 30 sec. +/- 10 sec.

PRÉ-JUVÉNILE : test préliminaire de style libre réussi au complet

Dames : ne pas avoir atteint 11 ans au 1^{er} juillet qui précède la compétition

Messieurs : ne pas avoir atteint 12 ans au 1^{er} juillet qui précède la compétition

Programme libre : Dames et messieurs 2 min. et 30 sec. +/- 10 sec.

SELON LES EXIGENCES DE PATINAGE CANADA

PROGRAMME STAR

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les règlements de Patinage Canada.

Les patineurs ont le droit de s'inscrire dans une catégorie supérieure. Ils ne sont pas obligés d'avoir réussi le test requis.

Les patineurs qui ont un test de compétition mais qui n'ont pas participé aux « Championnats de Section » de l'année courante (1^{er} juillet au 30 juin) peuvent participer à ces événements.

Ces événements ne sont pas ouverts aux patineurs

Qui ont participé à la finale provinciale des « Jeux du Québec et/ou de la participation » de l'année précédente.

Qui sont inscrits aux « Championnats de Section » de l'année courante (1^{er} juillet au 30 juin).

PRÉ-PRÉLIMINAIRE – Dames/Messieurs

- (i) TEST : Ne pas avoir réussi le test préliminaire de style libre
- (ii) CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE : un programme libre d'une durée de 1,5 minutes (+/- 10 secondes)

Contenu : voir les programmes équilibrés STAR de Patinage Canada

PRÉLIMINAIRE – Dames/Messieurs

- (i) TEST : Avoir réussi le test préliminaire de style libre, mais ne pas avoir complété le test junior bronze de style libre
- (ii) CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE : un programme libre d'une durée de 2 minutes (+/- 10 secondes)

Contenu : voir les programmes équilibrés STAR de Patinage Canada

JUNIOR BRONZE – Dames/Messieurs

- (i) TEST : Avoir réussi le test junior bronze de style libre, mais ne pas avoir complété le test senior bronze de style libre
- (ii) CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE : un programme libre d'une durée de 2,5 minutes (+/- 10 secondes)

Contenu : voir les programmes équilibrés STAR de Patinage Canada

SENIOR BRONZE – Dames/Messieurs

- (i) TEST : Avoir réussi le test senior bronze de style libre, mais ne pas avoir complété le test junior argent de style libre
- (ii) CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE : un programme libre d'une durée de 3 minutes (+/- 10 secondes)

Contenu : voir les programmes équilibrés STAR de Patinage Canada

JUNIOR ARGENT – Dames/Messieurs

- (iii) TEST : Avoir réussi le test junior argent de style libre, mais ne pas avoir complété le test senior argent de style libre
- (iv) CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE : un programme libre d'une durée de 3,5 minutes (+/- 10 secondes)

Contenu : voir les programmes équilibrés STAR de Patinage Canada

SENIOR ARGENT – Dames/Messieurs

- (i) TEST : Avoir réussi le test senior argent de style libre, mais ne pas avoir complété le test or de style libre
- (ii) CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE : un programme libre d'une durée de 3,5 minutes (+/- 10 secondes)

Contenu : voir les programmes équilibrés STAR de Patinage Canada

OR – Dames/Messieurs

- (i) TEST : Avoir réussi le test or de style libre
- (ii) CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE : un programme libre d'une durée de 3,5 minutes pour les femmes, de 4 minutes pour les hommes (+/- 10 secondes).

Contenu : voir les programmes équilibrés STAR de Patinage Canada

CATÉGORIES TRIATHLON

Triathlon BRONZE

- (i) TEST : Avoir réussi au moins deux tests parmi les suivants : le test junior argent de style libre, le test junior argent des habiletés ou le test bronze d'interprétation.
- (ii) CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE : Le triathlon bronze se compose de trois parties :
 - ? Un exercice créatif des habiletés de patinage (exigences techniques présentées sur le site Web de Patinage Canada, dans la section Connexion des membres ou en annexe ci-joint). Facteur de 1.0 (33%).
 - ? Un programme d'interprétation (durée de 2,0 à 3,0 minutes, +/- 10 secondes). Facteur de 1.0 (33%).
 - ? Un programme libre (3,5 minutes, +/- 10 secondes). Facteur de 1.0 (33%).

Triathlon ARGENT

- (i) TEST : Avoir réussi au moins deux tests parmi les suivants : le test senior argent de style libre, le senior argent des habiletés de patinage ou le test argent d'interprétation.
- (ii) CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE : Le triathlon argent se compose de trois parties :
 - ✍ Un exercice créatif des habiletés de patinage (exigences techniques présentées sur le site Web de Patinage Canada, dans la section Connexion des membres ou en annexe ci-joint). Facteur de 1.0 (33%).
 - ✍ Un programme d'interprétation (d'une durée de 2,0 à 3,0 minutes, +/- 10 secondes). Facteur de 1.0 (33%).
 - ✍ Un programme libre d'une durée 3, 5 minutes, +/- 10 secondes. Facteur de 1.0 (33%).

Triathlon OR

- (i) TEST : Avoir réussi au moins deux tests parmi les suivants : le test or de style libre, le test or des habiletés de patinage ou le test or d'interprétation.
- (ii) CARACTÉRISTIQUES DE L'ÉPREUVE : Le triathlon or se compose de trois parties :
 - ✍ Un exercice créatif des habiletés de patinage (exigences techniques présentées dans la section Connexion des membres du site Web de Patinage Canada ou en annexe ci-joint). Facteur de 1% (33%)
 - ✍ Un programme d'interprétation (durée de 2,0 à 3,0 minutes, +/- 10 secondes) Facteur de 1% (33%)
 - ✍ Un programme libre de 3,5 minutes (femmes) ou de 4 minutes (hommes) (+/- 10 secondes) Facteur de 1% (33%)

(Note : les épreuves doivent être exécutées dans l'ordre indiqué, mais pas toutes la même journée.)

CATÉGORIES ADULTES

? **Âge : avoir atteint 18 ans au 1^{er} juillet précédent la compétition**

Pour toutes les catégories adulte, vous référer au document « Trousse technique - compétitions pour les adultes 2006-2007 » disponible sur le site de Patinage Canada dans la rubrique « Connexion des membres ».

PATINEURS ADULTES – STYLE LIBRE

Adulte – Préliminaire style libre
Adulte – Bronze style libre
Adulte – Argent style libre
Adulte – Or style libre

Veillez vous référer à grille des pages 12 et 13, pour les critères techniques.

PATINEURS ADULTES – PROGRAMME D'INTERPRÉTATION

PROGRAMME D'INTERPRÉTATION

Test : Aucune restriction

Un programme d'interprétation en musique : 2 minutes à 3 minutes (+/- 10 secondes)

Épreuve	Exigences de test	Durée du programme	EXIGENCES DE PROGRAMME BIEN ÉQUILBRÉ		
			Éléments de sauts	Éléments de pirouettes	Séquences de pas
Style libre adulte préliminaire	Le concurrent ne doit pas avoir réussi le test complet junior bronze de style libre	Maximum 2 min 40 s	<p>*Le programme ne peut comprendre plus de six (6) éléments de sauts simples (doit comprendre un saut de valse).</p> <p>* Les sauts Axel ou doubles ne sont pas permis.</p> <p>* Les éléments de sauts ne peuvent comprendre plus de deux (2) combinaisons ou séquences de sauts, ou une combinaison et une séquence.</p>	<p>* Le programme ne peut contenir plus de deux (2) pirouettes.</p> <p>* Une des pirouettes peut être une pirouette combinée (n'est pas obligatoire)</p>	*Le programme ne peut contenir plus d'une (1) séquence de pas.
Style libre bronze adulte	Le concurrent doit avoir réussi le test complet junior bronze de style libre, mais ne doit pas avoir réussi le test complet senior bronze de style libre	Maximum 3 min 10 s	<p>* Le programme ne peut contenir plus de six (6) éléments de sauts simples (doit comprendre un saut de type Axel)</p> <p>* Les sauts doubles ne sont pas permis.</p> <p>* Les éléments de sauts ne peuvent comprendre plus de deux (2) combinaisons ou séquences de sauts, ou une combinaison et une séquence.</p>	<p>* Le programme ne doit pas contenir plus de trois (3) pirouettes.</p> <p>* Le programme DOIT contenir au moins une pirouette combinée.</p>	

Épreuve	Exigences de test	Durée du programme	EXIGENCES DE PROGRAMME BIEN ÉQUILIBRÉ		
			Éléments de sauts	Éléments de pirouettes	Séquences de pas
Style libre argent adulte	Le concurrent doit avoir réussi le test complet senior bronze de style libre mais il ne doit pas avoir réussi le test complet junior argent de style libre.	Maximum 3 minutes 40 secondes	<p>* Le programme ne peut contenir plus de sept (7) éléments de sauts (doit contenir un saut de type Axel).</p> <p>* Deux sauts doubles différents au maximum sont permis.</p> <p>* Les éléments de sauts ne peuvent contenir plus de deux (2) combinaisons ou séquences de sauts, ou une combinaison et une séquence.</p>	<p>* Le programme ne peut contenir plus de trois (3) pirouettes.</p> <p>* Le programme DOIT comprendre au moins une pirouette combinée et une pirouette sautée.</p>	
Style libre or adulte	Le concurrent doit avoir réussi le test complet junior argent ou supérieur de style libre.	Maximum 4 minutes 10 secondes	<p>*Le programme ne peut contenir plus de sept (7) éléments de sauts (doit contenir un saut de type Axel).</p> <p>* Le nombre de doubles sauts n'est pas restreint.</p> <p>* Les éléments de sauts ne peuvent contenir plus de deux (2) combinaisons ou séquences de sauts, ou une combinaison et une séquence.</p>	<p>* Le programme ne peut contenir plus de trois (3) pirouettes.</p> <p>* Le programme DOIT contenir au moins une pirouette combinée et une pirouette sautée.</p>	*Le programme ne peut contenir plus d'une (1) séquence de pas.

CATÉGORIE PRÉ-ASPIRANT

Prendre note que les patineurs ne peuvent pas s'inscrire dans plus d'une des catégories suivantes : Pré-Aspirant et Aspirant.

GROUPE	ne doit pas patiner sur une glace patinage plus; plus d'un patineur avec un entraîneur professionnel.
PRIVÉ	ne doit pas patiner sur une glace patinage plus; seulement un patineur avec un entraîneur professionnel.
SEMI-PRIVÉ	ne doit pas patiner sur une glace patinage plus; parfois un ou parfois plusieurs patineurs avec un entraîneur professionnel.

SOLO AVEC MUSIQUE

Aucun test de style libre réussi.

Aucune limite d'âge.

Durée du programme : 1 minute (+ / - 10 sec)

Dames/Messieurs

Contenu de programme permis :

- Sauts contenant au maximum une rotation
- Aucun saut double n'est permis
- Aucun saut axel n'est permis
- Six (6) éléments de sauts au maximum
- Les patineurs ne peuvent pas exécuter un saut plus de deux fois et peuvent répéter au maximum deux sauts différents
- Un saut répété doit l'être dans une combinaison ou une séquence de sauts
- Le programme doit contenir au maximum deux (2) combinaisons/séquences de sauts
- maximum de deux (2) pirouettes
- Une pirouette doit être une pirouette qui ne contient qu'une seule position (le changement de pied est facultatif)
- Une des pirouettes peut être de n'importe quelle nature
- une (1) séquence de pas au choix

Note :

- une pénalité de 0.1 point dans la note technique sera appliquée pour chaque manquement aux critères énoncés ci-dessus
- Les pénalités doivent être soustraites de la note technique que le patineur se serait normalement mérité suite à sa performance

Remarque :

Ne pas avoir participé à une compétition dans la catégorie « Aspirant » au cours de l'année précédente.

CATÉGORIE ASPIRANT

GROUPE	ne doit pas patiner sur une glace patinage plus; plus d'un patineur avec un entraîneur professionnel.
PRIVÉ	ne doit pas patiner sur une glace patinage plus; seulement un patineur avec un entraîneur professionnel.
SEMI-PRIVÉE	ne doit pas patiner sur une glace patinage plus; parfois un ou parfois plusieurs patineurs avec un entraîneur professionnel.

SOLO AVEC MUSIQUE

Aucun test de style libre complété

Aucune limite d'âge

Durée du programme : 1 minute 30 secondes (+/- 10 secondes)

Dames/Messieurs

Contenu de programme permis :

- Aucun saut double n'est permis;
- Le saut axel est permis;
- Six (6) éléments de sauts au maximum;
- Les patineurs ne peuvent pas exécuter un saut plus de deux fois et peuvent répéter au maximum deux sauts différents;
- Un saut répété doit l'être dans une combinaison ou une séquence de sauts;
- Le programme doit contenir au maximum deux combinaisons de sauts ou séquences de sauts;
- Deux (2) pirouettes au maximum;
- Une pirouette doit être une pirouette qui ne contient qu'une seule position (le changement de pied est facultatif);
- Une (1) des pirouettes peut être de n'importe quelle nature;
- Une (1) séquence de pas au maximum.

Note :

- Une pénalité de 0,1 point dans la note technique sera appliquée pour chaque manquement aux critères énoncés ci-dessus;
- Les pénalités doivent être soustraites de la note technique que le patineur se serait normalement mérité suite à sa performance.